FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD

Association déclarée

Siège Social : Parc de Choisy-le-Roi, Paris Val-de-Marne, Base Nautique Plaine Nord - 94600 Choisy-le-Roi 784714248

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 MARS 2023

Le trois mars deux mille vingt-tr	ois,
12 heures	

Le Conseil d'Administration s'est réuni au , sur convocation de son Président.

En conséquence, Patrice MARTIN, le président constate que les membres du Conseil d'Administration votants réunissent au moins 51% des membres en fonction et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer. Le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

• Validation des comptes FFSNW 2022

Et le Conseil d'Administration décide :

Première Décision : Validation des comptes FFSNW 2022

Résolution: le Conseil d'Administration valide le bilan et le compte de résultat 2022 transmis dont le résultat net comptable est de 3678€.

POUR: 8 (80 %)
CONTRE: 2 (20 %)
ABSTENTION: 1

Cette décision est adoptée à la majorité des membres

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12:00.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture,

Président de séance Patrice MARTIN